
Adresse de la société populaire d'Embrun qui déclare refuser la paix tant qu'il y aura des trônes et des tyrans, en annexe de la séance du 26 ventôse an II (16 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire d'Embrun qui déclare refuser la paix tant qu'il y aura des trônes et des tyrans, en annexe de la séance du 26 ventôse an II (16 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) pp. 558-559;
https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_31256_t1_0558_0000_12

Fichier pdf généré le 22/01/2023

fussent-ils nos pères, nos frères, nos amis, ils doivent périr, s'ils conspirent contre la liberté publique.

Législateurs, la section des Gravilliers vous déclare que vous avez pleinement sa confiance, elle jure en ce moment devant vous, et dans le sanctuaire des loix qu'elle maintiendra la liberté, l'égalité, l'unité, et l'indivisibilité de la République, elle jure avec vous une haine immortelle à tous les rois, et leurs suppôts, elle déclare qu'elle périra plutôt toute entière avec vous, que de souffrir qu'un tyran, sous quelque forme qu'il se présente, vienne souiller la terre de la liberté française.

La section des Gravilliers saura conserver l'énergie qu'elle a toujours déployée, elle demande la mort de tous ceux qui voudroient tout autre gouvernement que la République ; législateurs la section des Gravilliers est là toute entière ; comptez toujours sur son courage, nous ne voulons pas interrompre plus longtemps vos travaux, nous retournerons à nos ateliers, nous ne nous amuserons point à faire des phrases ; du salpêtre, du salpêtre, tels seront nos moyens oratoires (1).

LE PRÉSIDENT. Citoyens,

L'empressement avec lequel les citoyens de Paris de toutes les sections remplissent en ce jour mémorable l'enceinte où la Convention nationale tient ses séances, la tendre sollicitude qu'ils témoignent tous pour la conservation des jours des représentants du peuple, et l'horreur dont ils sont remplis pour les traîtres qui méditoient leur destruction et leur perte, est la preuve la plus démonstrative qu'ils pouvoient donner aux tyrans coalisés, qu'ils doivent renoncer pour toujours au fol espoir de corrompre la masse d'un peuple idolâtre de sa liberté. Cet espoir, ils le perdront sans doute entièrement, lorsque nos braves frères d'armes qui sont sur les frontières lanceront sur eux, et sur les hordes qu'ils conduisent, la foudre dont vous avez extrait de notre sol la matière première, et que vous nous présentez aujourd'hui comme les prémices de votre travail.

La Convention nationale reçoit avec satisfaction cette offrande que vous déposez sur l'autel de la Patrie ; et, animée avec vous d'un même esprit, elle ne veut ni roi, ni régent, ni protecteur, ni triumvir, ni maître, sous quelque nom qu'il puisse se produire : elle veut être libre comme vous ou mourir avec vous. Elle vous invite à sa séance (2).

(1) C 295, pl. 993, p. 24. Signé : Le Guay, Delespine, Chiquot (présid.), Bontemps, Fabert, Crespin (v.-présid.), Viot, secrét.-greffier), commissaires nommés par l'ass. gl^e pour la rédaction de la présente adresse adoptée à l'unanimité par l'ass. gl^e. Reproduit dans Bⁱⁿ, 27 vent. et Débats, n° 553, p. 99. Voir aussi Arch. P. Police, AA 226, p. 109.

(2) Bⁱⁿ, 27 vent.; Débats, n° 553, p. 99-100.

72

Etat des dons (suite) (1)

Le comité de salut public a fait remettre une décoration militaire qui lui avoit été envoyée par le citoyen l'Homme, agent national du district de Sancoins.

La séance a été levée à cinq heures (2).

Signé : RÜHL (*président*), C. F. OUDOT, Charles COCHON, BÉZARD, S. E. MONNEL, TALLIEN, BELLEGARDE (*secrétaires*).

AFFAIRES NON MENTIONNÉES AU PROCÈS-VERBAL

73

Une députation des Sociétés populaires de Beaucaire et d'Avignon, admise à la barre, demande qu'il soit fait un prompt rapport des événements arrivés à Beaucaire le 1^{er} avril dernier et que la liberté soit rendue au citoyen Agricole Moreau.

Cette pétition est renvoyée au comité de sûreté générale, et son insertion au Bulletin est décrétée (3).

74

[La St^e popul. d'Embrun, à la Conv. ; s. d.]

« Citoyens représentants,

L'Anglais fuyant lâchement d'une ville acquise et livrée par le crime, l'Anglais battu sous les murs de Dunkerque par les soldats de la liberté, l'Anglais glacé par la crainte de voir le drapeau tricolore flotter incessamment sur les bords de la Tamise, ose aujourd'hui parler d'une paix provisoire, et cette proposition insidieuse, répétée dans tous les cabinets corrompus de l'Europe, trouve des partisans sur la terre de l'égalité.

Et nous aussi, nous voudrions la paix ; car, si elle est douce pour tous, elle l'est surtout pour les habitants du théâtre de la guerre ; mais nous la voulons durable, perpétuelle, telle enfin que les amis de l'humanité l'ambitionnent ; et les despotes ne la désirent que pour rétablir leurs forces épuisées, ou donner une nouvelle activité à leur abominable système de séduction.

Défiez-vous, citoyens représentants, des élans d'un cœur sensible : la pitié ne sauroit trouver place au milieu des camps et des arsenaux qui couvrent le sol de la République ; il ne peut en sortir que la terreur, la foudre et la mort.

Nous l'invoquons cette foudre vengeresse

(1) P.V., XXXIII, 498.

(2) P.V., XXXIII, 378.

(3) Mon., XIX, 724. Rien au Bⁱⁿ.

d'une nation qui combat pour la liberté du monde ; elle ne doit rester oisive dans les mains de nos généreux défenseurs, que lorsqu'il n'existera dans l'univers ni trônes, ni tyrans.

Alors nous aurons la paix, mais nous ne la signerons pas avec vos rois, car leur dernière heure est sonnée ; nous la conclurons avec nos frères de tous les pays, de toutes les sectes, de toutes les langues ; elle sera scellée du sang de tous les despotes.

Représentans, vous avez consacré ce grand principe dans notre sublime Constitution : « Le peuple français est l'ami et l'allié naturel des peuples libres ». Il ne sauroit donc être l'ami et l'allié des esclaves.

Vous êtes investis de toute la confiance d'un grand peuple, vous avez prouvé que vous en êtes digne ; vous êtes les dépositaires de toute sa force ; soufflez sur les pygmées qui croient dans leur orgueil pouvoir entraver son bonheur, et l'univers sera heureux. » (1).

75

Un citoyen attire l'attention de la Convention sur la nécessité d'organiser notre marine, d'une manière formidable ; il propose de construire une frégate de 26 canons, sur laquelle on feroit tous les jours l'exercice, afin d'instruire tous les citoyens sur la guerre navale. Il demande que chaque pièce de garniture qui entrera dans la composition de cette frégate, soit soumise aux yeux des citoyens, et qu'il leur en soit donné une explication, afin de donner aux hommes de génie l'occasion de faire des découvertes précieuses, et tendantes à perfectionner la marine, etc. Renvoyé aux comités de marine et d'instruction publique (2).

76

Le patriote Palloy vient témoigner sa reconnaissance à la Convention nationale (3).

Le C^{te} PALLOY. Législateurs, votre décret d'hier a fait briser mes chaînes par vos huisiers qui sont venus me tirer du cachot où les ennemis du repos public m'avoient plongé.

Ma délivrance vous fera connoître beaucoup d'intrigants qui abusent de la confiance du peuple, de ces anthropophages qui sont l'hypocrisie la plus noire, vous trahissent et vous trompent ; ils m'avoient désigné pour une de leurs victimes. L'exposé que j'ai fait dans ma seconde lettre du 6 ventôse n'est que trop vrai en disant qu'ils étoient délateurs, dépositaires, dénonciateurs instrumentaires et juges. Ce souvenir me fait frémir.

Privé de tout sans votre décret du 1^{er} pluviôse (4), à cette époque je me suis procuré le dépôt que j'avois fait de mon compte, et les extraits des dénonciations que j'avois faites de

la conduite autant scélérate que basse de ceux qui m'avoient persécuté pendant le cours des travaux de la Bastille, ils n'ont pu y réussir. L'honnêteté et la franchise, voilà quels étoient mes titres.

Je viens vous remercier non pas de ma mise en liberté, mais bien de la justice que vous rendez aux patriotes opprimés. N'en doutez pas ; Législateurs, on cherche à écraser la liberté en détail ne pouvant attaquer la Convention en masse ; les satellites distribuent leurs rôles et veulent assommer vos enfants ; ce complot découvert vous fera trop connoître mes ennemis et les vôtres ; ils jouissent néanmoins des premières places et c'est cet acharnement qu'ils ont fait, qu'ils veulent détruire ceux qui sont sans ambition pour satisfaire leur cupidité.

Oui, Législateurs, si j'ai le bonheur de paraître devant vous, c'est grâce aux vertus et aux bonnes mœurs que vous avez juré de maintenir ! vos ennemis ont voulu m'assommer sans m'entendre, ils font cas de la vie d'un homme comme de boire un verre d'eau, ils sont jaloux de ce que j'ai juré de sacrifier ma vie et ma fortune pour le bien de la patrie, ils ont cherché tous les moyens possibles pour me corrompre, ils ont vu en moi, un de vos défenseurs qui le sera jusqu'à la mort.

C'est depuis le 14 juillet 1789 que je me suis fait des ennemis, et surtout dans le tems mémorable où j'ai remarqué les hommes faisant métier de toutes opinions qui ont renforcé les murs du bastion de la Bastille et élargi les créneaux de ces tours orgueilleuses pour assassiner le peuple, de ces hommes qui ont réparé la salle des gardes du corps, les 5 et 6 octobre, ceux qui ont demandé l'ouverture de la porte en pierre pour favoriser la fuite de Capet avant que de la rendre publique ce sont eux aussi qui ont préparé le fort des Tuileries pour ramener l'esclavage dans toute la France ; ceux enfin qui ont entrepris les travaux du Carrousel que ma famille avoit, le coffre de fer en était le motif ; l'architecte et l'entrepreneur qui ont gardé le secret sur cette cachette jusqu'à ce que l'ouverture en fut faite en présence de Roland qui eut le temps de distraire les objets qui auroient pu servir de pièce de conviction au procès de Capet avant que de la rendre publique. Combien sont coupables ces hommes témoins oculaires, il n'y avoit pas de doute qu'ils fussent l'agent du ministre pour garder le silence sur des objets aussi importants ; c'est à l'opinion publique que je les renvoie pour être jugés dans le nombre des ennemis de la patrie, ce sont ceux qui sont à mon égard les boucs émissaires, ce sont enfin ces artistes aristocrates modérés ou bêtes.

Ce sont les vils agents, les esclaves des tyrans et des ministres. Voilà mes ennemis, ce sont les vôtres, c'est à vous d'ordonner leurs peines. Je leur ai arraché le masque au Corps électoral, l'an 4 de la liberté ; dans ce tems ils n'osèrent lever la tête mais leurs espoirs bas et lâches à courtiser et à vous tromper en rampant comme la vipère ; ils se sont faits jacobins, titre qu'ils sont loin de mériter, de plus encore ils se sont revêtus de l'habit de sans-culottes pour mieux épier nos actions et flatter ceux qu'ils vouloient poignarder, fait qu'ils ont aujourd'hui les places les plus importantes et ils profitent de leur ascendance en se coalisant

(1) M.U., XXXVII, 427. Rien au B^{te}.

(2) J. Sablier, n° 1201.

(3) C. univ., 29 vent.; J. Matin, n° 581; J. Fr., n° 540. Voir ci-dessus, 25 vent. n° 33; et Adresse à la Conv. par la famille Palloy..., le 26 vent. II (Broch. impr., 7 p. B.N., 4° 4b⁴¹1025).

(4) Voir Arch. parl., LXXXIII, 1^{er} pluv. (soir), n° 8.